

La Ville de Grenoble recrute des animateurs périscolaires

Grenoble

Année scolaire
2018—2019



La Ville de Grenoble recrute des animateurs périscolaires



Envoyez votre candidature à metiers.personnels@grenoble.fr
+ d'infos: grenoble.fr > vie quotidienne > emploi

Dans les écoles maternelles et élémentaires, les animateurs périscolaires travaillent au sein d'une équipe d'animateurs et d'agents de la direction éducation jeunesse pour assurer l'accueil et l'animation des groupes d'enfants sur les temps périscolaires.

Le temps de travail varie entre 14 et 22 heures par semaine et différents moments d'intervention sont possibles : garderie du matin, pause de midi, garderie du mercredi, animations périscolaires dont aide aux leçons...

Tous les profils peuvent être intéressants, les diplômes en animation (BAFA ou BPJEPS/LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport/Loisir tout public), sont un plus.

Les candidatures sont à envoyer à : metiers.personnels@grenoble.fr
Plus d'infos sur le site de la Ville : grenoble.fr > [vie quotidienne](#) > [emploi](#)